



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008071

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site des Chênes, 33 boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise Cedex.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) est une formation dans deux langues vivantes associés à des enseignements liés au monde de l'économie et des affaires. Elle permet aux diplômés d'assumer des fonctions d'encadrement dans les secteurs du commerce international, de l'import-export, du tourisme ou de l'hôtellerie, ou bien de travailler en documentation spécialisée, en traduction, dans la publicité. La formation permet également une poursuite d'études dans un master, notamment ceux ayant une perspective internationale : commerce, management interculturel, traduction, tourisme.

La mention comporte quatre spécialités avec des binômes différents de langue : *Anglais-Allemand*, *Anglais-Espagnol*, *Anglais-Chinois* ou *Anglais-Japonais*. La formation permet d'acquérir une maîtrise linguistique et culturelle des aires géographiques étudiées, et offre, en option, l'apprentissage ou l'approfondissement d'une troisième langue. La formation propose une application des langues au domaine du commerce internationale. Le niveau d'anglais en début de cursus doit correspondre à un niveau baccalauréat ; de même, pour l'espagnol, il est nécessaire d'avoir déjà étudié la langue ; pour l'allemand, le chinois et le japonais, il est possible de commencer la langue en début de formation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Langues étrangères appliquées* offre une solide formation linguistique en deux langues étrangères (langue A : l'anglais et langue B au choix : l'allemand, l'espagnol, le chinois ou le japonais), associée à des matières d'application dans le domaine du commerce international (commerce, droit, marketing, économie). Hormis l'espagnol qui, comme l'anglais, doit avoir déjà été étudiée au lycée, la langue B est proposée à deux niveaux en première année (L1) : langue déjà étudiée ou langue en débutant. La formation est structurée de sorte que la progression est rapide et en troisième année (L3), tous les étudiants suivent le même cursus. Le niveau du cadre européen commun de référence attendu à l'issue de la formation est C1 pour l'anglais, et B2 pour la langue B. La formation permet aux étudiants de maîtriser les langues étrangères ainsi que le français dans un contexte d'entreprise, de savoir communiquer à l'écrit comme à l'oral, et de savoir traduire des documents spécialisés. Elle apporte également des éléments de connaissance des milieux socio-économiques des aires géographiques étudiées, y compris leur culture, leur histoire, leur économie. Les matières d'application sont de plus en plus présentes au fur et à mesure des années, respectant ainsi le principe de la spécialisation progressive. La formation est bien structurée en unités d'enseignement (UE) cohérentes, avec 6 UE par semestre sur le modèle suivant : 2 UE (1 pour chaque langue) consacrées à la langue écrite et orale, 2 UE (1 pour chaque langue) consacrées à la culture de l'aire géographique étudiée, 1 UE du domaine d'application (économie, droit...), 1 UE proposant des options et ouvertures ou modules de préprofessionnalisation. Il est possible de choisir une 3^{ème} langue parmi les suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois, le japonais. Certains enseignements de langue et du domaine d'application sont assurés par des professionnels de la traduction ou du commerce international.

Les compétences attendues et les modalités d'enseignement sont très clairement affichées. La formation privilégie les TD (travaux dirigés) plutôt que les CM (cours magistraux), hormis les enseignements du domaine d'application qui sont tous en CM. L'évaluation se fait en contrôle continu pour les TD, en écrit terminal pour les CM. Les évaluations des TD sont harmonisées entre les très nombreux groupes, avec au moins deux évaluations intégrant l'écrit, l'oral et le travail personnel. Les étudiants doivent savoir utiliser des outils informatiques, monter des projets professionnels et les présenter. L'accent est également mis sur la capacité à synthétiser, analyser, travailler en équipe et en autonomie. En domaine d'application, la grande polyvalence des enseignements permet d'acquérir des compétences et des connaissances diverses. Toutefois, l'absence de TD dans ces matières pourrait être problématique pour leur acquisition. Le dossier ne permet pas d'apprécier de quelle manière ces matières sont reliées aux enseignements de langue.

Des dispositifs d'accompagnement des étudiants sont présents au sein de la mention. Les étudiants sont accueillis lors d'une semaine d'intégration qui est très bien organisée, et au cours de laquelle ils reçoivent des informations sur l'ensemble des dispositifs aussi bien pédagogiques qu'administratifs. Pour ceux qui débutent une langue (ou dont le niveau est insuffisant), ils bénéficient d'enseignements de mise à niveau dès cette semaine. Par ailleurs, la mise à niveau se fait tout au long de l'année au Centre de Ressources en Langues en petits groupes, ou bien avec les tuteurs étudiants. Ces dispositifs sont valorisés et intégrés dans l'évaluation, même si le taux d'abandon ou d'échec en première année est assez élevé (57 à 65 %). On peut regretter qu'il n'y ait pas d'enseignements de méthodologie clairement affichés. Pour la mise à niveau, il n'est pas précisé s'il existe des modalités semblables pour le domaine d'application, plus particulièrement pour les étudiants qui intègrent la formation en cours de cursus. Le dispositif mis en place pour des publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau) sont satisfaisants car ils peuvent bénéficier de modalités adaptées à leur situation particulière. Le taux de réussite est correct en deuxième année, compris entre 60 et 80 %, plus faible en troisième année (65 %).

La formation permet aux étudiants de bien réfléchir à leur projet professionnel grâce à des modules proposés en deuxième année : Projet de l'Étudiant en Licence (PEL) au semestre 3 ; Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) au semestre 4. Les actions de communication en L3 permettent aux étudiants de poursuivre cette réflexion, et l'étudiant est en contact régulier tout au long du cursus avec le milieu socio-économique grâce aux intervenants extérieurs. L'existence de conférences, de speed-meeting avec des entreprises de la région, ainsi que le forum des anciens sont autant de dispositifs qui permettent aux étudiants de s'orienter. La formation prépare essentiellement aux débouchés du commerce international, même si les étudiants peuvent s'insérer dans d'autres secteurs. Un stage est prévu soit à la fin du L2 soit à la fin du L3 ; il est conçu comme une véritable mise en pratique des enseignements de langue et du domaine d'application, et beaucoup d'étudiants partent faire le stage à l'étranger. Mais le dossier n'indique pas de quelle manière leur stage est évalué, d'autant que la période en fin de cursus semble relever davantage d'une logique d'évaluation de licence professionnelle. La mobilité internationale est importante et en augmentation (70 départs soit en Erasmus soit en stage en 3^{ème} année, ce qui représente environ la moitié de l'effectif) ; elle bénéficie d'un appui administratif appréciable et d'un excellent suivi. 37 à 47 % des diplômés poursuivent leurs études en master, mais le dossier ne fournit pas d'indications concernant le devenir des

autres étudiants diplômés, et les étudiants non diplômés. Il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle, malgré l'existence d'une enquête interne.

La mention bénéficie d'un pilotage fort, avec une équipe très structurée, ce qui permet une harmonisation des pratiques malgré l'existence de quatre spécialités et d'un nombre important d'étudiants entrants (entre 400 et 450 environ). L'équipe pédagogique est solide, diversifiée, avec un nombre important d'intervenants extérieurs (trois PAST, dont deux professionnels de traduction, un du commerce international, et d'autres vacataires professionnels) qui sont également présents aux réunions pédagogiques. Les délégués étudiants sont régulièrement consultés, ce qui permet de faire évoluer la formation. Ces pratiques se rapprochent de celles d'un conseil de perfectionnement. Il est toutefois regrettable que celui-ci ne soit pas formalisé, et que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit pas prise en charge. Si les données sur le devenir des étudiants ne sont pas encore suffisantes, des enquêtes internes témoignent de la volonté de l'équipe de mieux connaître son public et le devenir de ses étudiants. Le dossier précise que ce dispositif de suivi est une priorité de l'UFR qui a confié ce travail depuis deux ans à une chargée de mission administrative, en relation avec l'Observatoire de la Vie Etudiante, afin de mieux comprendre les publics entrants, les taux de réussite, le devenir des étudiants. Les liens avec les lycées et les actions de valorisation du diplôme sont bien en place avec des dispositifs variés qui montrent l'implication des équipes pédagogiques. La future offre de formation propose de diversifier les parcours pour introduire un parcours *Français langue étrangère* (FLE), un parcours *Traduction*, et un parcours *Tourisme-Culture*, en collaboration avec la mention *Langues littéraires et civilisations étrangères* (LLCE). Cette diversification permettra sûrement de mieux préparer les étudiants aux postes qu'ils pourront occuper, et à mieux les préparer pour une poursuite d'études dans certains master.

- Points forts :
 - Formation clairement structurée avec un socle linguistique et culturel solide en deux langues vivantes étrangères.
 - Présence de spécialités avec une langue à fort potentiel (chinois, japonais).
 - Très bonne ouverture à l'international : séjours Erasmus et stages à l'étranger.
 - Valorisation de l'aspect professionnel : enseignements du domaine d'application, interventions de professionnels, stage, réflexion sur le projet professionnel en 2^{ème} année dans les modules appropriés.
 - Politique de certification (langues et informatique).
 - Modalités d'accueil et de mise à niveau, surtout en 1^{ère} année, avec l'appui du Centre de ressources en Langues.
 - Pilotage en équipe de l'ensemble de la mention, avec consultation régulière des délégués étudiants.

- Points faibles :
 - Manque d'indicateurs sur le devenir des étudiants.
 - Pas de réel enseignement de méthodologie en 1^{ère} année.
 - Domaine d'application restreint au commerce international.
 - Absence de procédures de prise en compte des évaluations par les étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant de disposer d'indicateurs pour mieux connaître la population entrante et mieux apprécier le devenir des étudiants, notamment ceux qui s'insèrent directement dans la vie active à l'issue de la licence. Des enseignements de méthodologie permettraient à la nouvelle population étudiante de mieux intégrer cette formation exigeante. L'ouverture de la formation vers des débouchés autres que le commerce international, envisagée dans la future offre de formation, serait certainement opportune (traduction, tourisme, culture) et faciliterait l'insertion professionnelle ou une poursuite d'études dans ces secteurs. Enfin, la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement permettrait de mieux formaliser et de mieux conduire le pilotage, en associant notamment les évaluations par les étudiants.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.